

Léon Gérin

VOCABULAIRE PRATIQUE DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS

À L'USAGE DES CANADIENS ENGAGÉS DANS L'AGRICULTURE, LE COMMERCE,
L'INDUSTRIE, LES PROFESSIONS LIBÉRALES, LES EMPLOIS PUBLICS, LES
AFFAIRES ET LA POLITIQUE.

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

Mettre en relief la teneur, l'origine et l'esprit du présent volume, tel est l'objet de cet Avant-propos, et cela par la simple analyse du titre : *Vocabulaire pratique de l'anglais au français*. Et d'abord, pourquoi *Vocabulaire* plutôt que *Dictionnaire*, plutôt que *Lexique* plutôt que *Glossaire*?

Suivant Littré, *dictionnaire* est bien le terme général servant à désigner tout « recueil des mots d'une langue avec leur explication »; et ce vocable embrasse à la fois le lexique, le vocabulaire et le glossaire. Mais précisément à cause de son caractère compréhensif, *dictionnaire* reste flottant, il manque de précision. Dans l'usage courant, au sens général, lexique, glossaire, sont bien des dictionnaires, je le concède; mais ils ne sont pas à tous égards des équivalents de *dictionnaire*, non plus que de *vocabulaire*. Puis, sous un autre aspect, le dictionnaire confine à l'*encyclopédie*; il risque alors de se perdre dans le dédale de l'érudition, ce qui lui enlèverait beaucoup de son utilité comme auxiliaire de la traduction.

Par contre, lexique, glossaire ont des portées trop restreintes pour convenir dans l'espèce. Sans doute, lexique sert parfois à désigner « l'ensemble des mots d'une langue » ou encore « un dictionnaire abrégé ». Mais il est surtout « le dictionnaire des formes propres à un auteur ». *Glossaire* serait encore moins acceptable ici. Employé à l'occasion dans le sens de « nomenclature des mots d'une langue », et, par extension, dans celui de vocabulaire, il est primordialement un « dictionnaire des mots anciens et peu connus d'une langue », lesquels, pour être compris du lecteur ordinaire, doivent être accompagnés de gloses ou complétés « par des expressions courantes et usuelles ».

Il en est tout autrement de *vocabulaire*. Anciennement synonyme de dictionnaire, il n'est plus guère usité dans ce sens de nos jours. Il désigne plus particulièrement « une liste de mots... accompagnés d'explications succinctes » et, par extension, l'ensemble des mots qui appartiennent à une science ou à un art »..., ou encore, « *le vocabulaire d'un peuple*, le nombre de mots dont il se sert ». Oui, *Vocabulaire*, c'est bien le terme qui convient le mieux pour désigner un recueil de mots canadiens anglais avec leurs équivalents en langue française, même si, anglais ou français, ils n'ont pas toujours la sanction d'une académie plus ou moins auguste. Tel est bien le caractère du recueil que je présente au public, avec l'effectif concours de l'éditeur éclairé de la Librairie d'action canadienne-

française. C'est au premier chef un vocabulaire, une collection dans l'ordre alphabétique de termes (mots et locutions) en usage au sein des deux principaux groupes de la nation canadienne.

Dès lors nous saisissons la portée du qualificatif *pratique* ajouté en fin de titre. Ce vocabulaire est une revue de la langue usuelle d'une population de langue anglaise qui s'applique à des occupations soit manuelles soit intellectuelles, fournisseuse parfois de simple main-d'œuvre, d'auxiliaires recrutés dans les professions libérales, parfois de capitaux et de haut personnel dirigeant, mais en tout cas restant partout et toujours d'esprit positif et avisé, rarement livresque ou rêveur. C'est aussi la revue des mots et locutions de valeur correspondante à l'anglais qui ont été trouvés d'usage dans les milieux canadiens-français ou recueillis dans les publications françaises ayant cours chez nous.

Un vocabulaire bilingue comme celui-ci, dédié aux classes instruites de notre groupe, et plus particulièrement à ses travailleurs les plus sérieux, pour rendre les services qu'on est en droit d'en attendre, ne saurait se passer d'un certain développement, et, d'autre part, ne doit pas excéder certaines bornes. Trop succinct, condensé, il courrait chance d'être notoirement incomplet, impropre à l'usage général. Si au contraire il souffrait de redondance, on lui reprocherait d'être chargé d'un bagage inutile, embarrassé et embarrassant. S'il s'attardait le moins au détail de la porte, aux puérités, aux chinoïseries de la grammaire, il rebuterait la patience de nombre de gens de notre époque qui, à tort ou à raison, se jugent pressés, trop pressés pour fendre des cheveux sur des abstractions, gens pratiques qui ont mis leur machine pensante au régime des moteurs modernes. En pareil milieu, pour atteindre les masses, les nécessités de la pratique générale courante doivent seules servir de règle et de mesure au lexicographe comme à tous autres.

Au reste, rendons-nous bien compte que les domaines respectifs de l'usuel (du pratique), d'une part, et du technique, d'autre part, n'ont pas des limites invariables. Constamment le technique déborde sur l'usuel et perd ainsi de son exclusivisme. En conséquence des progrès merveilleux des arts mécaniques, du développement des transports à la vapeur, des applications nouvelles de l'électricité, de l'avènement de l'automobile, de celui de l'aviation, du cinéma, du radium, de la télégraphie sans fil, etc., ce qui était au siècle dernier considéré technique n'est plus que de la pratique courante ou lieu-commun.

Du même mouvement, la langue courante, sans cela assumer le facies plus ou moins rébarbatif du technique, s'est annexé en tapinois plus d'un terme mis en circulation par les sciences physiques, les sciences de la nature ou celles de l'homme. Les traducteurs des débats, à cause de leur contact étroit avec toutes les classes sociales, ont dû lier connaissance avec nombre de ces expressions nouvelles, les admettre dans leur intimité, comme déjà il leur avait fallu absorber maint terme emprunté à la médecine, au droit de tout acabit (criminel, civil, parlementaire, etc.), à la finance, à la bourse, à l'économie politique, à la science sociale, à l'exploitation forestière ou minière, à la chasse ou à la pêche, à la pratique agricole, à l'élevage, à la navigation maritime ou fluviale, aux transports par terre, par eau ou par air, à la science militaire offensive ou défensive, aux armes à feu de tout calibre, aux explosifs de toute puissance, aux projectiles de toute sorte.

D'abord, simple collection de notes éparses, parfois simples ébauches griffonnées en marge des pages d'un dictionnaire, ou tout au plus consignées à la hâte dans un cahier quelconque, le Vocabulaire a fini par fournir la matière de milliers de fiches méthodiquement rédigées et classées dans de massifs cabinets. Enfin, pour tirer bon parti de cette masse d'indications recueillies au hasard des tâches quotidiennes dans les bureaux de l'Administration centrale d'Ottawa, pour en faire un tout cohérent, harmonieux, un livre serviable, facilement consultable, une élaboration nouvelle s'imposait. Il était de rigueur de reprendre en sous-œuvre l'inventaire de la langue, de remplir les interstices lézardant cette œuvre de défense ou d'offensive plus ou moins hâtive ou provisoire; bref, de jeter les bases d'un répertoire équilibré et raisonnablement complet. C'est à quoi je me suis appliqué en dernier lieu, et j'ose maintenant mettre en circulation ce volume déjà replet, avec l'espoir qu'il pourra rendre de réels services et ne sera pas l'occasion de trop de déconvenue.

Sa matière première, on l'a vu, a été l'anglais en usage dans le milieu législatif et parlementaire canadien, plus ou moins influencé, modifié, par son contact avec la métropole anglaise, comme aussi par l'étroitesse des relations avec le milieu économique, social et politique des États-Unis. C'est dire que l'esprit pratique, populaire, s'il n'y a pas toujours libre cours, y est presque partout perceptible, sensible.

Quand au français de la traduction, il est aussi d'origine populaire, puisqu'il lui vient par ricochet de la classe rurale ou industrielle canadienne, brossé et poli seulement à son passage par l'esprit plus cultivé sur les lèvres plus exercées de ses fonctionnaires et de ses députés au parlement. Ci-dessous on trouvera la liste des autorités livresques, anciennes ou récentes, qui ont servi à corroborer, ou qui, à l'occasion, permettront de contrôler l'exactitude des traductions, la légitimité et la valeur de ces expressions et locutions. Pour plus de rapidité et de brièveté, on s'en tenu dans chaque cas à quelques initiales pour l'indication des références.

Dans la préparation du présent ouvrage, les témoignages d'intérêt et de sympathie, comme les offres de services de nombreux amis, la plupart anciens collègues de la traduction des débats, m'ont été d'un précieux encouragement. Qu'ils me permettent de leur en exprimer ici toute ma reconnaissance.

Source : Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1937, p. 9-11.